



Cayenne le, 11 juin 2013

Monsieur Rodolphe Alexandre  
Président du Conseil Régional de Guyane  
Carrefour de Suzini  
4179, route de Montabo  
BP 7025  
97307 Cayenne Cedex

Monsieur le Président,

Le MEDEF Guyane a eu l'occasion de s'exprimer à plusieurs reprises sur le bien fondé du mouvement actuel de revendication exprimé par les gérants de stations services.

Son opposition, face à ce mode de revendication, reste totale.

Il lui apparaît en effet parfaitement excessif de prendre en otage les populations ainsi que les chefs d'entreprises, dont la situation économique déjà précaire ne peut que s'aggraver.

Certes il n'est pas dans la volonté du MEDEF Guyane de porter un jugement sur les revendications des gérants de stations services, dont les marges bénéficiaires sont probablement insuffisantes, mais d'alerter sur le péril que fait courir ce mouvement à l'ensemble de l'économie de notre région.

Le MEDEF, pour sortir de l'impasse actuelle et pour prévenir les conséquences désastreuses qui guettent notre tissu entrepreneurial, se permet donc de suggérer au Conseil Régional de prendre une initiative forte pour mettre un terme à ce mouvement qu'il soutient.

Dans cet esprit, pourquoi l'Instance Régionale ne pourrait elle envisager une mesure, peu couteuse pour elle mais hautement symbolique pour les gérants de stations, consistant à baisser ses propres taxes sur les carburants de 1 centime/litre pour une durée temporaire, de l'ordre de six mois par exemple. Ce délai pourrait ainsi être mis à profit par lesdits gérants et les pétroliers pour conduire enfin une négociation sérieuse, réfléchie et aboutir enfin à une solution convenable pour tous.

Cette mesure serait assurément appréciée des gérants de stations services et mettrait un terme aux pénalités subies par les populations et les entreprises. Ce déficit momentané de recettes pour la Région serait de plus très certainement compensé par une augmentation de la consommation desdits carburants.

Dans l'espoir que cette suggestion saura retenir votre agrément, dans l'intérêt de toutes les parties concernées, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos sentiments respectueux.

Alain Chaumet  
Président